



Serge Moreau
Maire

Baume-les-Messieurs

ARRÊTÉ DU MAIRE n° 031/2024

*Arrêté instituant une obligation de ramassage des déjections canines
sur le domaine public communal*

Le Maire de la Commune de BAUME-LES-MESSIEURS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2212-1 et suivants,
VU les dispositions du Code de la Santé Publique,

VU le règlement sanitaire départemental du Jura

CONSIDÉRANT qu'il est constaté de manière récurrente la présence de déjections canines au sein de notre village et dans les cours de l'Abbaye,

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'assurer la salubrité et l'hygiène des dépendances de la voirie publique, de la voirie publique, des espaces verts et de l'ensemble du domaine public communal et ce dans l'intérêt de tous,

ARRÊTE :

Article 1 :

Les déjections canines sont interdites sur les dépendances de la voirie publique, la voirie publique, les espaces verts et de l'ensemble du domaine public communal. Il est demandé aux propriétaires d'animaux de veiller scrupuleusement au respect de cette réglementation.

Article 2 :

En cas de non-respect de l'interdiction visée à l'article 1, les infractions sont passibles d'amendes.

Article 3 :

Le présent arrêté sera affiché sur les lieux habituels d'affichage, diffusé à la population du village par voie électronique et publié sur le site internet de la commune. Le public pourra aussi le consulter en mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

Article 4 :

Monsieur le Maire, Monsieur le Secrétaire général et Monsieur le Commandant de gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont copie sera transmise à Monsieur le Préfet.

Fait à Baume les Messieurs, le 8 avril 2024,

Le Maire, Serge MOREAU



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte étant précisé que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Besançon dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

MAIRIE DE BAUME-LES-MESSIEURS

4 place de la Mairie - 39210 BAUME-LES-MESSIEURS

03 84 44 61 41 – baumelesmessieurs@wanadoo.fr